Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 9

Artikel: La méthode américaine d'enseignement
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558692

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La méthode américaine d'enseignement

Alors que dans notre premier article nous avons cherché à vous présenter les Soins au Foyer, à vous dire à qui ils s'adressent, le but qu'ils poursuivent, nous vous révélerons, aujourd'hui, la raison de leur succès qui réside dans *la méthode d'enseignement* employée.

Celle-ci s'inspire à la fois des principes et de la technique moderne de la pédagogie et de l'enseignement. Le procédé d'interrogations est largement utilisé, ce qui rend l'enseignement vivant, force l'attention des élèves, les pousse à la réflexion et tend à ce que chacun retire le meilleur profit du cours. L'enseignement est donné dans la forme positive: la monitrice évite des phrases telles que «ne faites pas comme ceci, comme cela»; même si l'élève est dans l'erreur, elle la reprendra en disant «faites ainsi». Cette forme d'enseignement facilite chez l'élève l'assimilation des données et évite de jeter le trouble dans son esprit au moment où elle doit faire un effort d'attention et de concentration.

La méthode prévoit l'usage de mots-clés qui reviennent sans cesse et préparent à la pratique automatique du réflexe juste. La monitrice est appelée à dire ce qu'elle fait, pourquoi elle le fait, comment elle le fait, joignant le geste à la parole.

L'inhalation au lit... sous un parapluie.

La méthode fait aussi usage d'aides visuelles — affiches, matériel de démonstration, etc., de manière à fixer dans l'esprit des élèves l'image d'un objet, le procédé d'une technique, d'un exercice, comme elle recommande l'usage du tableau noir pour inscrire le titre des leçons, les mots nouveaux ou difficiles, et résumer la matière enseignée au cours d'une leçon.

Le rôle des monitrices

L'enseignement comprend les leçons données par la monitrice lesquelles sont suivies de contre-démonstrations par les élèves.

La monitrice a la faculté d'adapter son enseignement au niveau des élèves: elle tient compte des conditions particulières à chacun de leurs foyers dans la distribution des tâches à exercer à la maison. Pour ce faire elle s'efforce de connaître ses élèves et leur milieu ambiant.

Tout l'enseignement est basé sur le travail en groupe — c'est la raison pour laquelle le cours ne peut comporter qu'un maximum de 10 élèves — la monitrice doit avoir chaque élève en main tout en gardant un contrôle absolu sur l'ensemble de la classe.

* «Les Soins au Foyer» - *La Croix-Rouge suisse* n° 8, septembre 1951.

---

nous voir partir, et Rolf, un des «grands patrons», m'assure que la population de la vallée, dans son ensemble, est satisfaite de notre travail.

Des camps semblables à celui-ci se trouvent dans le canton d'Uri, à Anzonico (Tessin), à Safien, et dans toute la région de Zernez. Ce sont des camps d'étudiants, de routiers de la Fédération des Eclaireurs suisses, de Jeunesses évangéliques, de Jeunesses catholiques, ou du Service civil international. Douze nations y sont représentées. Jusqu'ici 150 participants environ (à Zernez le plus âgé à 50 ans) sont venus travailler quinze jours ou trois semaines. La direction centrale — un docteur du Service civil et deux routiers — se trouve aussi à Zernez. Ils ont à eux trois préparé ces camps depuis plusieurs mois. Eux non plus ne sont pas payés. Ils nous aident de toutes manières, toujours souriants et utiles.

Le prix du voyage des participants est payé par les communes ou par des fonds spéciaux. L'administration centrale et les camps — il y en aura jusqu'à mi-septembre — sont financés de la manière suivante: la Confédération alloue par homme et par jour de travail fr. 2.50, le canton fr. 1.— et la commune 50 centimes. Quant aux outils et au matériel de cuisine, l'Armée, les Chemins de fer rhétiques et des particuliers les ont mis à notre disposition.

Camp de Sulsana, août 1951.

Les élèves apprennent à tirer parti d'un matériel improvisé et à confectionner des objets qui contribuent à l'hygiène et au confort du malade: sac en papier pour l'évacuation des déchets, table de malade, dossiers, appuie-pied, etc. On fait appel à leur ingéniosité pour la composition de ce matériel de fortune.

Le respect rigoureux de l'horaire est un point capital de la méthode et permet de tenir le programme.

Comme dans tout enseignement, *la monitrice* doit posséder son sujet à fond et avoir du plaisir à donner son cours. Elle veillera à ce que son enseignement soit agréable, clair, précis, à la portée de tous; elle s'exercera dans l'art de poser des questions afin de favoriser le raisonnement chez l'élève et d'éviter qu'elle ait à répondre simplement par oui ou par non. Elle encouragera chaque élève en lui donnant l'occasion de donner au moins une fois une réponse juste.

La monitrice doit inspirer la confiance et le respect. Elle doit posséder des qualités d'intelligence, de tact et de bon sens. Le sens de l'humour la sauvera dans certaines situations difficiles et contribuera toujours à rendre son enseignement vivant et moins rigide.

Ce cours demande à la monitrice une très grande concentration d'esprit — plus elle sera maître de sa matière, plus elle sera naturelle dans son enseignement.

Comme toutes ces qualités et aptitudes ne se trouvent pas toujours réunies chez une infirmière, l'enseignement du Cours I «Soins aux Malades» est parfois confié à d'autres personnes à condition que celles-ci soient bonnes pédagogues.

L'application de compresses chaudes.

Une conseillère technique aide à leur formation

Les jeunes monitrices sont appelées à faire une *autocritique* des premiers cours qu'elles donnent. Elles apprennent à évaluer leur propre enseignement de manière à combler les lacunes, à rectifier les erreurs. Elles sont aidées dans cette tâche par une *conseillère technique* ou une monitrice expérimentée qui assiste à leurs premières leçons. (Une conseillère technique doit donner au moins trois cours par an pour se maintenir dans la pratique.)

La conseillère ne doit pas faire remarquer sa présence; elle notera discrètement ses observations dont elle fera part à la jeune monitrice après la leçon. Plus une monitrice est expérimentée, plus elle a généralement de questions à poser à sa conseillère.

La conseillère doit veiller aussi à ce que le niveau des cours soit à peu près semblable dans l'ensemble du pays. Ceci présente plusieurs avantages, notamment lorsqu'une élève est obligée, pour une raison ou pour une autre, d'interrompre un cours, elle peut le reprendre plus tard, dans la même localité ou dans une autre, au point où elle l'a laissé. La conseillère sera le plus généralement chargée de tenir un registre des monitrices auxquelles on pourra faire appel en cas de nécessité. Le rôle de la conseillère consiste également à suggérer que telle ou telle procédure, qui s'est révélée utile pour les besoins d'une population, soit enseignée à la population d'une autre région.

Liaison avec la Croix-Rouge

Dans les pays où le programme des Soins au Foyer se développe rapidement, il convient de prévoir une personne qui soit chargée de réunir de temps en temps les monitrices pour leur donner l'occasion de se faire mutuellement part de leurs expériences et de revoir ensemble la matière des cours. Cette personne peut aussi être chargée de prendre contact avec les auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge, notamment avec la Croix-Rouge de la Jeunesse qui peut participer à l'ensemble du programme de Soins au Foyer de la Croix-Rouge.

L'enseignement des Soins au Foyer représente un service utile à l'ensemble de la communauté et auquel plusieurs groupes, dans une même section de la Croix-Rouge, peuvent participer. Il est à souhaiter que cet enseignement soit de plus en plus diffusé en Suisse, qu'il se développe comme il se développe dans d'autres pays afin de faire pénétrer toujours plus avant l'esprit de la Croix-Rouge.

(Texte et clichés aimablement mis à disposition par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève.)